

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_05-DE

S<sup>2</sup>LO

EXTRAIT DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 15 avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.02.05

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril

Présents	25
Pouvoirs	8

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS** : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

**OBJET :**  
**CULTURE -**  
**ORGANISATION DU**  
**6<sup>ème</sup> FESTIVAL JAZZ**  
**SOUS LES ETOILES -**  
**EDITION 2024 -**  
**SUBVENTION A**  
**L'ASSOCIATION JH**  
**FONT SAULIERE**  
**EVENEMENTS**

Dans le cadre de ses actions événementielles et culturelles développées en partenariat avec le milieu associatif Boucain, la commune souhaite renouveler sa participation financière à l'organisateur du 6<sup>ème</sup> festival Jazz sous les étoiles, l'association JH FONT SAULIERE EVENEMENTS.

Cette participation sera versée sous la forme d'une subvention d'un montant de 10 500 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Vu l'avis favorable de la commission Culture du 08 février 2024,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après avoir délibéré,  
**A l'Unanimité,**

C.M du 15/04/2024  
Délibération n°24.02.05

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_05-DE

S<sup>2</sup>LO

**APPROUVE** le versement d'une subvention de 10 500 euros en faveur de l'association en cas de maintien de la 0 Canton Jazz sous les étoiles pour l'année 2024.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....



Richard MALLIÉ,  
Maire.

